

Paysage agricole, le meilleur des pesticides

Pour remédier à la disette alimentaire après la seconde guerre mondiale, un grand programme de modernisation de l'agriculture a réaménagé le territoire agricole au service d'une agriculture pétrolière utilisant sans limite les matières et énergies fossiles : 20 000 remembrements ont été financés, 500 000 km de haies supprimés, de nombreux champs drainés ou irrigués et les cours d'eau rectifiés. La taille des parcelles s'est grandement accrue, les rendements ont augmenté avec l'usage des engrais et pesticides qui, malheureusement, polluent et contribuent au réchauffement climatique.

Pourtant, aucun insecticide n'est aussi efficace que l'oiseau, la coccinelle, la grenouille ou le lézard qui logent dans les arbres, les haies, les fossés ou les mares que l'intensification agricole de l'ère du pétrole a arasés, comblés ou voués à l'abandon. Une étude internationale publiée en octobre 2019 dans la revue *Science Advances* révèle qu'avec l'augmentation de la taille des parcelles, la simplification des paysages agricoles a réduit considérablement la biodiversité fonctionnelle qui pollinise les cultures et les protège contre les ravageurs. Les structures du paysage abritent de précieux « auxiliaires de cultures » tels que les carabes, les coccinelles, les syrphes et les lombrics dont les agronomes vantent aujourd'hui les vertus culturales. Pour se passer des pesticides chimiques, il existe donc des appuis aux cultures plus naturels, moins agressifs pour la santé humaine et beaucoup moins coûteux.

De même que le projet d'industrialisation de l'agriculture comportait le volet essentiel de l'aménagement foncier, la réorientation de l'agriculture vers l'agro-écologie appelle un nouveau projet spatial favorisant sa mise en œuvre. Créant un parcellaire agricole adapté aux modes culturels contemporains, certains agriculteurs réinventent déjà ces paysages agricoles auto-protecteurs des cultures faisant référence aux faire-valoir anciens et à leur efficacité agronomique démontrée. Pourtant, les programmes officiels comme Ecophyto négligent cet aspect, et ni les techniques de l'agriculture de conservation ni le cahier des charges de l'agriculture biologique ne l'intègrent.

Les paiements de la politique agricole commune européenne sont soumis depuis le début des années 2000 à une conditionnalité écologique qui impose de consacrer 5 % de la surface agricole utile à des « surfaces d'intérêt écologique » (SIE). La distance de déplacement des auxiliaires de culture par rapport à leur zone refuge étant d'environ 60 mètres, la localisation judicieuse des SIE pourrait donc apporter à l'agriculteur une réelle économie de pesticides et des rendements d'exploitation accrus. Dans le même temps, à partir d'une analyse à la fois agronomique et paysagère, la réduction de la taille des parcelles et la reconstitution des haies judicieusement disposées viendraient rompre la monotonie et l'uniformité de l'espace dans les campagnes de l'après-pétrole. Ce paysage saura conjuguer l'harmonie des formes et la productivité des sols à l'échelle du parcellaire, des fermes comme des régions agricoles.

Il importe pour ce faire d'introduire la notion de « localisation agro-écologique pertinente » des surfaces d'intérêt écologique dans la conditionnalité des aides PAC. Des binômes agronomes-paysagistes pourront être mobilisés à cet effet pour réfléchir avec les agriculteurs à cette localisation. Dans le cadre de la réforme de la PAC, la création et l'entretien de ces structures paysagères pourraient faire l'objet des paiements pour services environnementaux dont on expérimente aujourd'hui la mise en place. Les progrès de la cartographie et des photos aériennes rendent de telles mesures faciles à généraliser et à contrôler.

L'approche paysagère des territoires est le moins nocif, le plus efficace et le plus pacificateur des pesticides.